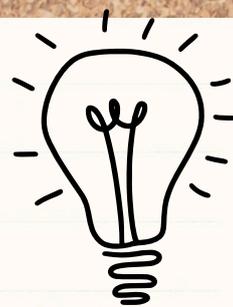




# L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



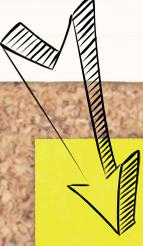
## L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU CDG60

  
Bilan de  
compétences

L'accompagnement au  
reclassement

Bilan professionnel

Accompagnement des  
lauréats

  
Conseil en mobilité

Bilan  
professionnel  
collectif

Atelier de mobilité

Coaching

  
L'immersion



## L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ DU CDG60

# BILAN PROFESSIONNEL

C'est une démarche personnalisée proposée par l'employeur à son agent, pour lui permettre d'être accompagné dans une mobilité. L'objectif du bilan professionnel est de prévenir une usure professionnelle, de préparer une évolution professionnelle et d'identifier les compétences et les ressources de l'agent ainsi que ses perspectives. L'accord et l'engagement de l'agent sont indispensables dans cette démarche. L'employeur est associé à différentes phases de réalisation du bilan.

Les missions :

- favoriser l'adaptation de l'agent à un changement et/ou favoriser la prise de recul par rapport à une situation difficile,
- évaluer le potentiel et les motivations professionnelles de l'agent,
- mesurer les écarts avec le projet visé par la collectivité et ou l'agent et définir un plan de développement individuel des compétences pour ce dernier.

La durée :

sur une période d'environ 6 mois et dure 20 heures.



Votre interlocuteur  
Aurélie  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
bilandecompetence@cdg60.com  
03 44 06 22 60



## L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ DU CDG60

# BILAN COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est une mission facultative proposée par le CDG.

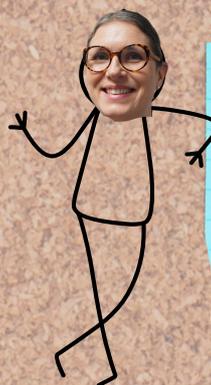
Il s'adresse à tous les fonctionnaires ou contractuels ayant besoin de faire le point sur leurs compétences professionnelles et personnelles, aspirations, valeurs et/ ou pour aider à la définition d'un nouveau projet professionnel. Le bilan s'effectue en présentiel au centre de gestion ou en visioconférence en fonction des situations. Le CDG60 est certifié QUALIOP1 pour cette action.

Les missions :

- accompagner l'agent sur les 3 phases obligatoires d'un bilan de compétence : la période préliminaire, la période d'investigation et la période de conclusion.

La durée :

- 24 h sur une période de 4 à 6 mois en alternance entre des entretiens individuels et du travail personnel,
- un rendez-vous 6 mois après le bilan est proposé à l'agent afin de faire un point sur la mise en œuvre de son plan d'action et le réajuster si besoin.



Votre interlocuteur  
Aurélie  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
bilandecompetence@cdg60.com  
03 44 06 22 60



## L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ DU CDG60

# BILAN DE PARCOURS PROFESSIONNEL COLLECTIF

Le CDG60 développe le bilan de parcours professionnel sous un format collectif. Il s'adresse à tous les fonctionnaires ou contractuels souhaitant stimuler ou valoriser leurs parcours professionnels. Cet accompagnement peut être proposé aux agents souhaitant changer d'emploi et/ou d'environnement professionnel sans avoir réellement un projet clairement défini. Il peut être sollicité soit à la demande de l'agent, soit à l'initiative de l'employeur avec l'accord de l'agent.

Les missions :

- établir un travail selon 4 phases : lancement, appui et analyse du parcours professionnel, définition d'un plan d'action, conclusion,
- alterner la période de bilan par des entretiens collectifs, individuels et du temps de travail personnel,
- favoriser le partage d'expérience.



Votre interlocuteur  
Aurélie  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
bilandecompetence@cdg60.com  
03 44 06 22 60



# L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



## L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DU CDG60

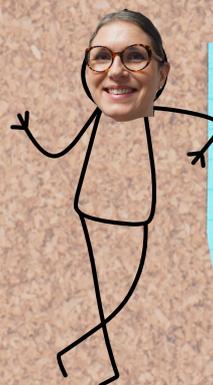
## COACHING

Il s'adresse à tous les fonctionnaires ou contractuels ayant besoin d'un accompagnement pour faire face à des changements, des nouveautés, des difficultés d'ordre professionnel. Il peut être proposé dans différentes situations : la prise de nouvelles fonctions, le changement d'organisation, adaptation de sa communication, un développement professionnel, la gestion du stress...

Le coaching est un accompagnement qui permet à la personne bénéficiaire de découvrir, de mobiliser des ressources pour résoudre une problématique ou mener à bien un projet en produisant ses propres solutions.

Les missions :

- accompagnement individuel à la performance et à l'évolution professionnelle.
  - soutien pour la prise de poste, la gestion de projet, l'organisation du travail et le développement des compétences managériales et décisionnelles.
- accompagnement au changement.
  - appui aux agents en reconversion ou confrontés à des évolutions professionnelles (suppression de poste, réorganisation, perte de sens au travail).
  - aide à la gestion des difficultés relationnelles et de l'adaptation aux transformations du milieu professionnel.
- accompagnement au retour à l'emploi.
  - suivi après un arrêt prolongé pour sécuriser la reprise et prévenir les rechutes.
  - facilitation des transitions entre une situation subie et un projet professionnel choisi.



Votre interlocuteur  
Aurélie  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



## L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ DU CDG60

# ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITÉ DES AGENTS

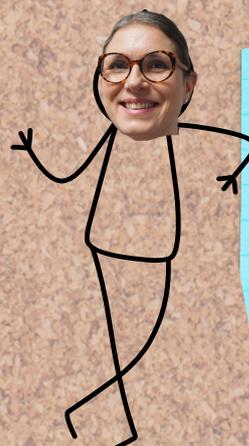
Il concerne tous les fonctionnaires ou contractuels qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches de mobilité ou d'évolution professionnelle.

Les missions :

- proposer des entretiens confidentiels en présentiel, par téléphone ou en visioconférence,
- informer sur les dispositifs juridiques et de formation,
- aider dans la définition d'un projet professionnel ou la co-construction d'un plan d'action,
- animer des ateliers mobilité collectifs en présentiel sur diverses thématiques.



Votre interlocuteur  
Lucie  
DEHEYER  
DGA  
Directrice accompagnement,  
mobilité, emploi  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



Votre interlocuteur  
Auréli  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



## L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ DU CDG60

# ACCOMPAGNEMENT DES FONCTIONNAIRES DEVENUS INAPTES

Cet accompagnement s'opère essentiellement par la mise en œuvre de la période de préparation au reclassement (PPR).

Les missions :

- préparer et/ou qualifier son bénéficiaire pour l'occupation de nouveaux emplois compatibles avec son état de santé.
- accompagner la transition professionnelle du fonctionnaire vers le reclassement.
- définir le contenu du dispositif, les modalités de mise en œuvre et la périodicité.
- soutenir les démarches de recherche d'emploi, d'immersion et de formation.



Votre interlocuteur  
Lucie  
DEHEYER  
DGA  
Directrice accompagnement,  
mobilité, emploi  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



Votre interlocuteur  
Auréli  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



## L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE



L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT  
PERSONNALISÉ DU CDG60

# ACCOMPAGNEMENT DES LAURÉATS DE CONCOURS

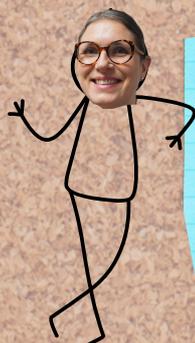
L'accompagnement des lauréats de concours fait partie d'une mission obligatoire des CDG. L'année suivant l'inscription sur la liste d'aptitude d'un concours organisé par le CDG, une réunion d'information est organisée afin d'informer sur : les dispositions relatives au maintien sur les listes d'aptitude, la situation du marché du travail au niveau territorial et les sites ressources sur les métiers et les offres d'emplois.

Les missions :

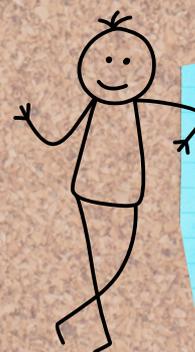
- conseiller les lauréats dans leurs démarches de recherche d'emploi par la mise en place d'entretiens individuels,
- programmer systématiquement un entretien individuel à partir de la 3<sup>e</sup> année d'inscription sur nos listes d'aptitude,
- mettre à disposition le guide des lauréats réalisé par le CDG60.



Votre interlocuteur  
Lucie  
DEHEYER  
DGA  
Directrice accompagnement,  
mobilité, emploi  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



Votre interlocuteur  
Auréli  
ROCHAT MALLARD  
Conseillère en  
mobilité/GPEEC et coach  
professionnelle  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60



Votre interlocuteur  
Clothilde  
FABRE  
Assistante administrative  
gpet@cdg60.com  
03 44 06 22 60

**NOUS CONTACTER :**  
**CENTRE DE GESTION DE L'OISE**  
**2 RUE JEAN MONNET**  
**PAE DU TILLOY**  
**BP 20807 - 60008 BEAUVAIS**  
**03.44.06.22.60**  
**gpet@cdg60.com**